

SOS MÉDECINS reste mobilisé contre la fin programmée de la visite.

Depuis le lundi 27 septembre 2021 où l'ensemble des 63 associations SOS MÉDECINS et ses 1 300 médecins généralistes ont réalisé un arrêt total de leur activité (visite à domicile, consultation, centre de régulation, téléconsultation), un dialogue avec la DGOS et la CNAM s'est ouvert et des propositions ont été faites à savoir :

- Une revalorisation de la visite à domicile insignifiante et limitée aux demandes du SAS
- La revalorisation des indemnités d'astreintes de nuit et de Week-end

SOS MÉDECINS ne veut pas des mesures proposées, elles sont « à côté de la plaque ».

La fédération SOS MÉDECINS souhaite faire passer trois messages clés :

1. Notre demande n'est pas une augmentation de nos revenus mais d'avoir les moyens d'assurer demain la visite à domicile.
2. Avec un budget annuel de 15 à 20 millions d'euros par an, les pouvoirs publics auraient apporté une réponse qui était largement accessible puisque l'avenant n°9 a dégagé 145 millions d'euros¹ par an au profit de la visite mais excluant SOS MÉDECINS.
3. L'absence de solution va conduire inéluctablement et rapidement à réaliser beaucoup moins de visites à domicile.

Fort de ce constat, la fédération SOS MÉDECINS FRANCE a voté ce mardi 16 novembre :

- La poursuite et le durcissement de la lutte contre la fin programmée de la visite à domicile en France
- Un arrêt total d'activité pendant 48h dans les prochaines semaines

Pour les Dr Jean-Christophe Masseron, président de SOS MÉDECINS FRANCE et Serge Smadja, secrétaire général : « SOS MÉDECINS va poursuivre son combat pour la défense de la visite à domicile. Les 1300 médecins sont sincèrement convaincus que le désengagement de la profession de cette pratique n'est pas dans l'intérêt des Français et du système de santé ».

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général

¹ Source Cnam, Synthèse de l'effort financier de l'avenant n°9, Mesures MG dont visite à domicile des 80 ans et plus en ALD

#EnsembleSauvonslaVisite

Pour rappel : Depuis plus de 15 ans, les moyens alloués à la visite à domicile sont insuffisants au regard des besoins des Français et du vieillissement de la population. A titre d'exemple, l'indemnité de déplacement de 10€ pour les visites de jour n'a pas évolué depuis 15 ans. La conséquence principale de cette dévalorisation de la visite est un désengagement des médecins généralistes de cette pratique, ce qui :

- Accroît l'engorgement des urgences hospitalières par des patients pouvant être pris en charge à domicile,
- Complique le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie,
- Augmente le coût de la prise en charge (hospitalisation et transports),
- Rend plus difficile le recrutement de médecins.

Cet été avec l'avenant n°9, l'Assurance maladie a trouvé le moyen d'exclure les 1300 médecins généralistes SOS de la revalorisation de la visite longue. Ceci, alors même qu'ils ont depuis 55 ans les principaux acteurs de la visite en France 365j/365 et 24h/24.

Le lundi 27 septembre 2021 l'ensemble des 63 associations SOS MÉDECINS et ses 1 300 médecins généralistes ont réalisé un arrêt total de leur activité (visite à domicile, consultation, centre de régulation, téléconsultation).

